

PROFESSIONNEL

7^{ème} FORMATION GENERALE

SPECIFICITES

L'élève obtient son CESS au terme d'un parcours scolaire au cours duquel des compétences disciplinaires et citoyennes auront été exercées et pour un certain nombre d'entre elles maîtrisées.

- Développer le travail personnel
- Appréhender une formation générale complémentaire
- Favoriser le travail interdisciplinaire et en équipe



GRILLE HORAIRE

FORMATION COMMUNE	• Religion catholique	2 h
	• Français	4 h
	• Sciences et technologies	2 h
	• Mathématique	2 h
	• Education physique	2 h
	• Sciences humaines	4 h
OPTION DE BASE GROUPEE	• Gestion du Projet Personnel	6 h
	• Activités de synthèse	4 h
	• Français - Communication	3 h
	• Gestion collective de projets pluridisciplinaires	1 h
FORMATION COMPLEMENTAIRE	• Langue moderne II	2 h
	• Total	32 h

ET ENSUITE...

Accéder à des études supérieures de type court :

- En tenant compte d'une réflexion personnelle sur l'adéquation de celle-ci.
- En tenant compte des motivations personnelles de l'étudiant(e) par une vérification, par lui-même ou elle-même de l'écart entre son curriculum réel et la réalité.